



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

le novembre 30, 2022

## **La Régie des alcools de l'Ontario exerce peu de contrôle sur la planification et la surveillance des dépenses en TI et fait largement appel à des consultants en TI, selon la vérificatrice générale**

(Toronto) La Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) doit renforcer son contrôle sur les consultants en technologie de l'information (TI) qu'elle embauche. La LCBO prévoit dépenser des centaines de millions de dollars au cours des quatre prochaines années pour moderniser son infrastructure de TI vieillissante. Dans son *Rapport annuel 2022*, la vérificatrice générale Bonnie Lysyk affirme : « La LCBO a dépensé 114 millions de dollars en approvisionnement en TI l'an dernier seulement. Nous avons constaté que, dans certains cas, la LCBO n'avait pas confirmé que les services payés étaient rentables. »

Dans le cadre de trois grands projets en plusieurs phases déployés entre 2017-2018 et 2021-2022, la LCBO a confié la phase de planification à la société de consultants embauchée. Lorsque la planification a été terminée, la même société a entrepris la phase d'élaboration elle-même – dans certains cas, sans même avoir à soumissionner pour les travaux liés à cette phase.

La LCBO permettait également régulièrement aux consultants à qui elle faisait appel de fixer les prix maximums de leurs contrats. Dans deux cas, ces estimations de prix ont été revues à la hausse à demande de l'expert-conseil qui affirmait que la portée du projet avait changé, sans remise en question de la part de la LCBO. Le prix maximal pour ces deux contrats a grimpé de 64 %, passant de 18 à 29 millions de dollars.

Le rapport décrit également comment la LCBO rémunérait habituellement les fournisseurs de TI. Elle ne procédait pas à un examen du rendement pour déterminer s'ils avaient fourni les produits livrables du projet. En fait, il est difficile de procéder à un examen du rendement étant donné que la LCBO n'établit pas d'objectifs en la matière.

L'audit a permis de constater que la LCBO a versé 108 millions de dollars de 2019-2020 à 2020-2021 à des sociétés qui ne se livraient pas concurrence pour obtenir des contrats qui leur ont été attribués. Or, pour l'échantillon examiné par la vérificatrice, la justification du recours à un fournisseur unique était minime dans tous les cas.

« Lorsque nous nous sommes penchés sur la façon dont les consultants en TI étaient embauchés, nous avons remarqué qu'ils étaient parfois sélectionnés sans avoir passé d'entrevue », explique Mme Lysyk. De 2019-2020 à 2021-2022, environ 33 % des effectifs des TI de la LCBO étaient des employés contractuels.

L'approvisionnement à la LCBO devrait respecter ses propres lignes directrices et la Directive sur l'approvisionnement pour la fonction publique de l'Ontario. Il est urgent de s'y conformer, car la LCBO estime qu'un tiers de ses principaux systèmes de TI doivent être remplacés dès que possible, car la technologie utilisée est désuète ou expose son réseau à des risques liés à la sécurité.

Le rapport d'audit comporte 10 recommandations aux fins d'amélioration.

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.